

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

(20 h 00 en salle du Conseil)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de séance
- Elections au sein de commissions et d'organismes
- Métropole du Grand Paris :
 - a) motion relative à la constitution du Territoire
 - b) avis sur le projet de décret fixant le périmètre et le siège du Territoire
- « Village Delage » :
 - a) protocole d'accord entre l'Etat et la Ville
 - b) démarche de labellisation EcoQuartier
 - c) protocole foncier entre la Ville et la SAS Village Delage
- Autorisations administratives pour la réalisation de travaux relatifs à la mairie
- Election de conseillers de quartier
- Logement social – conventions entre la Ville et l'OPH Courbevoie Habitat
- Charras – station-service – procédure de déclaration d'utilité publique
- Convention financière entre la Ville et le CCAS
- Avenant à la convention de financement entre la Ville et l'association Perce-Neige
- Vente d'un tracteur
- Révision de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Seine-Défense
- Décision modificative n°3
- UNICEF – renouvellement du label « Ville amie des enfants »
- Fourniture et livraison de mobiliers scolaires, de restauration et de literie
- Avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la CAF
- Dénomination d'un espace public
- Travaux sur l'ensemble des bâtiments du patrimoine de la Ville et de l'OPH Courbevoie Habitat
- Conventions d'autorisation de travaux sur des parcelles privées
- Inscription d'une œuvre de Ferdinand Roybet au registre d'inventaire du musée Roybet Fould

- Convention de partenariat avec l'association Les Amis de Saint-Pierre–Saint-Paul
 - Changement des châssis de la salle de danse du centre culturel Haussmann – demande de subventions
 - Avenant au projet éducatif de territoire
 - Modifications des statuts de VAL Courbevoie
 - Fin de détachement sur emploi fonctionnel du Directeur de VAL Courbevoie
 - Autorisation d'occupation du parvis du centre événementiel – exploitation de manèges enfants
 - Renouvellement du partenariat entre la Ville et la Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine
-
- Décisions et questions orales